

Déclaration Préalable

27 janvier 2021

- ◆ Comme vous, nous avons bon espoir que cette nouvelle année 2021 marquera un retour à une vie sociale et professionnelle où le distanciel ne soit plus la seule règle.
- ◆ La délégation CFE-CGC Orange souhaite un prompt rétablissement à l'ensemble de nos collègues touchés par la maladie en ce début d'année et une bonne santé à l'ensemble des salariés, les membres de notre instance et leurs proches.
Nous souhaitons démarrer cette nouvelle année au sein du CSE DTSI en renouvelant nos remerciements à nos électeurs pour leur confiance lors des dernières élections du Conseil de surveillance du fonds Orange Actions du PEG Orange.
Ainsi, la CFE-CGC Orange reste la 1ère organisation syndicale au sein du Groupe Orange.
Soyez persuadés que nous continuerons à défendre les droits de tous les salariés et de vous tenir informés sur les sujets de l'épargne et l'actionnariat salariés au sein du Groupe Orange.
- ◆ La CFE-CGC Orange déplore que depuis 13 mois, le CSE DTSI a montré un fonctionnement interne incohérent et intégrant des actes de gestion parfois au détriment des salariés de la DTSI.
L'intérêt supérieur des salariés de la DTSI en ces moments difficiles devrait prévaloir sur nos dogmes et sur les querelles de clochers qui peuvent parfois prendre le dessus sur nos meilleures intentions.
La CFE-CGC Orange souhaite que cette année parte sur de meilleures bases que l'année précédente et que nous puissions ensemble construire une relation forte dans l'intérêt de tous.
Dans ce contexte, la CFE-CGC Orange souhaiterait entre autres, que le pouvoir d'achat, la santé sécurité au travail, l'immobilier, la restauration, la décentralisation, la formation l'égalité professionnelle soient au cœur de nos préoccupations pour 2021.
- ◆ Notamment la restauration est une Activité Sociale et Culturelle qui concerne tout le monde. A ce titre, la CFE-CGC Orange renouvelle sa demande que tous les personnels obtiennent leurs subventions de restauration, qu'elles soient directes ou par le biais des Titres Restaurants (TR), pour tous les jours de télétravail ou d'inactivité imposés sur la période du 12 mai 2020 au 30 Octobre 2020.
Par ailleurs, la CFE-CGC Orange déplore que le bilan de la restauration de l'année N-1 se fasse très tardivement et qu'il n'aborde pas les éléments spécifiques au périmètre du CSE DTSI comme le définit le chapitre 4 de l'accord portant sur la contribution patronale aux ASC et leur transfert de gestion vers les comités d'établissements.
Enfin la CFE-CGC Orange dénonce qu'il n'y ait pas eu consensus sur la proposition de résolution visant à obtenir la présentation d'un bilan du budget restauration au niveau du périmètre du CSE DTSI.
- ◆ La CFE-CGC Orange dénonce que les projets immobiliers présentés ne répondent pas au souhait des salariés, renforcé par le contexte sanitaire actuel, d'une déconcentration au profit des petits bassins d'emploi.
Orienter les priorités d'Orange vers cette cible présenterait de nombreux avantages au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés :
Des coûts immobiliers moins élevés par rapport aux grandes métropoles
Des temps de transports raccourcis et des transports publics moins saturés
Des conditions de vie globalement plus agréables, plébiscitées par les salariés et en particulier dans le contexte de la pandémie
Enfin, disposer d'un nombre d'emploi suffisant dans chaque bassin d'emploi favorise la fluidité des carrières au sein d'une même région, ce qui là encore est profitable à l'entreprise comme aux équipes.

- ◆ Les salariés souhaitent se projeter sur leur bassin d'emploi mais également sur des métiers d'avenir, la formation est un incontournable pour mettre en adéquation les besoins en compétences et les ressources. Et comme cela a été annoncé au CSE DTSI d'Octobre 2020 lors de la présentation de l'intention du projet d'évolution des modes de fonctionnement et de l'organisation, La formation des salariés est l'une des priorités. 2021 sera une année de transformation et espérons-le d'une harmonisation des droits entre tous les salariés. A ce sujet, la CFE-CGC Orange demande la mise en place d'une gestion identique du Compte Personnel de Formation entre les fonctionnaires d'Orange et les salariés de droit privé. L'objectif est d'autoriser les fonctionnaires d'Orange à suivre toute formation liée à des projets d'évolutions professionnels ou extérieurs à l'entreprise à l'instar de ce qui est autorisé pour les salariés de droit privé.
- ◆ C'est aussi à travers cette volonté d'obtenir une égalité de traitement entre salariés que la CFE-CGC Orange a renouvelé le 18 janvier 2021 sa signature pour permettre l'émergence d'un avenant à l'accord portant sur l'égalité professionnelle et l'équilibre vie privée vie professionnelle au sein d'Orange SA. Cet avenant désormais valide devra rester indépendant des accords GPEC et NAO qui seront négociés courant 2021, à la fois en terme de taux de féminisation dans les recrutements et de budget spécifique de rattrapage, afin qu'il n'y soit pas subordonné.
- ◆ Le projet « DTSI Demain » se prépare, à ce stade quelques informations parcellaires d'études circulent. La CFE-CGC Orange espère que la cible est connue de la direction car il nous semble présomptueux d'engager une transformation importante sans affichage d'objectif précis et sans partage des gains attendus.
- ◆ Nos vœux pour 2021 pour le projet « DTSI Demain » sont :
 - d'avoir dès que possible la visibilité sur le projet DTSI Demain, la déformation des organisations, les impacts sur les fonctions supports, les éléments économiques de ce projet.
 - d'obtenir le partage des indicateurs poussant la direction à entreprendre cette transformation.
 - d'obtenir une communication des objectifs de ce projet DTSI Demain leur soient communiqués dans un contexte où le salariés sont en quête de sens global
 - d'associer les organisations syndicales pour qu'elles soient de véritables partenaires sociaux, en toute transparence et intelligence.
 - d'être informés sous forme de point d'étape dès le CSE de février sur les avancées des chantiers énoncés dans le dossier d'intention présenté au CSE d'octobre.
 - et d'être consultés sur les projets composants DTSI demain et en particulier la création de la TowerCO.



Vos élu(e)s au CE DTSI :

AJASSE Karen, BOUTIN François-Xavier, CAO Nathalie, CHAZELAS Brigitte, DESCATOIRE Fabienne, ESNAULT Fabien, FEJOZ Sophie, GUIBERT Bernard, MOREAU Bruno, OUADI Mahmoud, TEISSANDIER Richard

AYMAT Patrice, COLLAS Virginie, DARNIS Dominique, ESCALON Danielle, HABAY Annick, KHODRI Saïd, LEROY Julien, LORTEAU Marie-Cécile, MAUREL Nadine, SERAFIN Gabriel, SOURISSEAU Hervé,



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

